



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Restauration du Lysander du musée de l'air et de l'espace

Question écrite n° 2533

Texte de la question

M. Charles de la Verpillière appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur l'intérêt qu'il y aurait de restaurer et d'exposer un avion Lysander actuellement entreposé dans les réserves du musée de l'air et de l'espace du Bourget. Le Lysander, appareil britannique de transport léger et de liaison, est l'un des avions mythiques de la Seconde Guerre mondiale. La RAF l'a notamment utilisé pour des missions secrètes entre l'Angleterre et la France, afin de déposer ou récupérer des agents, des résistants et des personnalités de la France libre. Les Lysanders pouvaient se poser de nuit sur des terrains en herbe non aménagés et sommairement balisés. On peut citer par exemple, dans l'Ain, des terrains à Saint-Vulbas et Loyettes, ou encore celui de Manziat, en bord de Saône, d'où partit le général de Lattre de Tassigny après son ralliement à la France Libre. Il ne reste plus en France qu'un seul Lysander authentique : il est entreposé dans les réserves du musée de l'air et de l'espace du Bourget, à Dugny. Malheureusement, sa restauration n'étant pas achevée, il ne peut pas être présenté au public. Il est impératif que ne se perde pas le souvenir du rôle décisif que ces avions ont joué dans la libération de la France. Aussi, il lui est demandé ce qu'elle compte faire pour hâter la remise en état du Lysander entreposé au musée de l'air et de l'espace du Bourget.

Texte de la réponse

Le musée de l'air et de l'espace a acquis, en 2004, un Lysander MkIII construit en 1942 au Canada. L'état de cet appareil, privé de la plupart de ses équipements (hormis son moteur), dont la structure initiale a par ailleurs subi d'importantes modifications, est à ce jour particulièrement dégradé. Le travail consistant à configurer cet avion aux normes d'un Lysander tel que ceux qu'utilisait le bureau central de renseignements et d'action en France occupée s'apparenterait davantage à une réhabilitation qu'à une restauration et nécessiterait un examen très minutieux de l'appareil en vue de dresser la liste exhaustive des éléments manquants, ces derniers devant être acquis ou fabriqués. Compte tenu de l'effort financier significatif qu'implique actuellement la rénovation complète d'un avion de la Seconde Guerre mondiale (1 à 2,5 millions d'euros selon la nature des interventions devant être conduites), il n'est pas envisagé de réaliser cette opération dans l'immédiat. Le devenir de cet aéronef et les modalités de son éventuelle exposition au public devront être examinés dans le cadre des projets de développement futur du musée de l'air et de l'espace, dont la direction générale vient d'être renouvelée.

Données clés

Auteur : [M. Charles de la Verpillière](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2533

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2017](#), page 5218

Réponse publiée au JO le : [12 décembre 2017](#), page 6336